



PREAMBULE

» **La communication hors média** ayant désormais pleinement intégré la stratégie de communication des entreprises privées comme des institutionnels, nombreux sont ceux qui accompagnent à dessein, l'activité et le développement de structures associatives comme la SNBSM, véritables acteurs reconnus de la vie sociale de leur agglomération.

» **Troisième plus ancien Yacht-Club au monde**, la SNBSM voit son développement s'accélérer fortement depuis plusieurs années grâce à ses partenaires. Avec une montée en puissance significative du nombre de ses membres (près de 1000), fière de plusieurs palmarès sportifs multi disciplines inégalés, dont de très nombreux podiums internationaux et des titres de Champion du Monde, elle souscrit à cette stratégie de communication de ses partenaires.

» **Quoi de plus naturel** alors pour la SNBSM que de vouloir réunir, associer plus étroitement encore ses partenaires en les impliquant plus fortement, en les rendant "acteurs" plus qu'accompagnateurs de son évolution.

» **C'est l'essence** de la création du

CLUB DES PARTENAIRES DE LA SNBSM



CLUB DES PARTENAIRES DE LA SNBSM



Objet

Réunir toutes les entreprises partenaires du Club autour de l'esprit SNBSM, de ses valeurs, en les impliquant dans la vie de la structure afin d'y :

- » **Partager** leurs expériences
- » **Tisser** des liens amicaux
- » **Faciliter** les mises en relation
- » **Donner** accès à une communication privilégiée sur les activités du club
- » **Faire** bénéficier du large réseau et du savoir-faire de ses membres
- » **Conjuguer** les synergies et les expériences
- » **Conforter** ensemble l'image de la SNBSM et de ses partenaires

En prime approche, la SNBSM propose une charte simple à la création de son Club des Partenaires

La Société Nautique de la Baie de Saint-Malo



S'engage à :

- » **Mettre** en valeur le partenariat et le savoir-faire de l'entreprise partenaire dans ses organes de communication :
 - Insertion des logos des entreprises partenaires sur le site internet de la SNBSM (avec lien vers le site de l'entreprise partenaire) et présentation de l'activité
 - Insertion de logos et rédactionnels dans le magazine édité tous les ans
 - Insertion des logos des entreprises dans les newsletters « print » ou électronique de la SNBSM

- » **Autoriser** les entreprises partenaires à revendiquer et utiliser leur statut de partenaire ou fournisseur officiel de la SNBSM à travers le logo "Club Partenaires SNBSM".

- » **Faciliter** les rencontres entre partenaires en organisant des événements à thème deux à trois fois par an.

- » **Participer** à l'accueil des invités des entreprises partenaires lors des rencontres, championnats, régates, trophées, manifestations et événements où la SNBSM est impliquée (exemple : accréditations sur grands événements type Route du Rhum, Québec / Saint-Malo, Tour Voile, Championnat de France ou du Monde d'aviron...)

- » **S'impliquer** pour eux-mêmes à l'organisation de manifestations en relation avec les activités du Club (relations publiques)

L'Entreprise Partenaire

Aura la faculté de:

- » **Faire** état de son partenariat avec la SNBSM en utilisant le logo Club Partenaires dans sa communication (supports comme événements)
- » **Participer** aux rencontres et aux actions organisées par la SNBSM
- » **Répondre** présent aux réunions du "Club des Partenaires »
- » **Être** force de propositions dans l'évolution et pour les activités du Club des partenaires
- » **Agir** en action de parrainage pour développer le Club des Partenaires



Je soussigné :

parrainé par * :

mandaté par la société :

en tant que :

m'engage à respecter les termes de la Charte du Club des Partenaires de la SNBSM et par ma signature, inscrit ma société comme membre adhérent du Club des Partenaires de la Société Nautique de la Baie de Saint-Malo.

À Le

La SNBSM :

Le Partenaire :

** Toute nouvelle candidature fera l'objet d'un arbitrage de la commission d'adhésion, composée de membres de la SNBSM et de membres Club des Partenaires.*



BULLETIN D'ADHÉSION

Par ce bulletin, mon entreprise adhère au **Club des Partenaires de la SNBSM** et souhaite faire apparaître les informations ci-après :

Société

Activité

Nom de l'interlocuteur..... Prénom

Fonction

Adresse professionnelle

Code postal Ville

Tél Mobile

Adresse Email

Site internet

- Droit d'entrée / 200 Euros
- Cotisation annuelle statutaire SNBSM / 180 + 45 Euros (moins de 20 salariés)
- Cotisation annuelle statutaire SNBSM / 280 + 45 Euros (de 20 à 250 salariés)
- Cotisation annuelle statutaire SNBSM / 480 + 45 Euros (plus de 250 salariés)

Date :

Signature du Partenaire :

Cachet de l'entreprise :

Nota

- Tout nouveau partenaire devra être parrainé
 - Soit par l'un des partenaires déjà membre du Club des Partenaires
 - Soit par un membre élu au Comité directeur de la SNBSM
- En accompagnement de ce bulletin, j'envoie **le logo de mon entreprise** en format JPG ou PNG haute définition (2000x2000 px minimum) ou en format vectoriel (EPS) à : clubpartenaires@snbsm.com

SNBSM - Club des partenaires - Quai du Bajoyer - 35400 Saint-Malo – www.snbsm.com - clubpartenaires@snbsm.com